

Petit guide des Châteaux et Manoirs du Pays des Abers

DR charles laurent
g. m. thomas

BEL AIR

Le manoir de Bel Air fut construit en 1599 par François de Kerangarz (d'une famille originaire de Lannilis), comme on peut le lire sur le cartouche placé au-dessus de la porte : PRIES P. F. K. ANGAR. Q. MA FACT FAIRE ET BEL AIR MA NOMEE 1599.

Il passa ensuite aux mains des Penancoët et des Keranguen. A la Révolution, il appartenait à une famille de Clairambault, originaire de Brie, et il est actuellement au baron de Taisne.

On prétend, sans d'ailleurs la moindre preuve à l'appui, que Victor Hugo y venait en partie fine. Le manoir, ou ses dépendances, aurait servi d'usine pour la fabrication de l'iode au siècle dernier.

Kerangarz : d'azur au croissant d'argent.

Penancoët : d'argent à trois tourteaux de gueules.

Clairambault : d'argent à l'arbre arraché de sinople.

KERGROADEZ

La généalogie des Kergroadez (anciennement Kergroezex) commence à Hamon, qui vivait vers 1300. Son petit-fils Robert épousa Benone Carn, et on voit encore leurs gisants sous la croix du cimetière de Plourin, à côté de celle de leur belle-fille Jehanna Du Chastel, épouse d'Hamon II de Kergroadez. Ces pierres, datées de 1395 et 1400, furent trouvées en 1854 lorsqu'on refit le dallage de l'église.

Les Kergroadez s'éteignirent en la personne de Marie-Jeanne, épouse en 1732 de Sébastien-Louis de Kerouartz. Leur fille, Marie-Jeanne de Kerouartz, épousa en 1754 Jean-Joseph de Houchin dont elle n'eut qu'une fille, Marie-Louise de Houchin, mariée en 1779 à François de Bessuéjols, marquis de Roquelaure, décapité en 1794 ; d'où le nom de château de Roquelaure conservé par la tradition locale.

La tradition, comme les textes, ont conservé un bon souvenir des seigneurs de Kergroadez qui étaient renommés pour leur bonté et leur charité. François-Corentin, mort en 1669, fonda pour les pauvres l'hôpital de Kergroadez au bourg de Plourin, qui vient d'être amputé d'une aile au profit d'un parc à voitures, et dont un des pignons s'est déjà écroulé.

Voici, les concernant, une anecdote racontée par Kerdanet dans le « Lycée Armoricain » en 1823 : C'est au château de Kergroadez que se passa la scène des Trois Fermiers. M. de Kergroadez était chéri de ses vassaux. Ces derniers ayant appris qu'il allait vendre sa terre, s'assemblèrent et députèrent vers lui les principaux d'entre eux pour savoir quelle sorte de mécontentement ils pouvaient lui avoir donné. « Mes amis,

leur dit M. de Kergroadez, je n'ai point à me plaindre de vous ; mais mes affaires sont dérangées ; je ne puis plus tenir mon état, et il faut que je vende pour ne pas laisser de dettes à mes enfants.

— Vos enfans, **reprirent les vieillards**, ne sauraient être en meilleures mains que les nôtres. Nous savons cependant qu'ils ne sont pas faits pour nous devoir leur subsistance ; il s'agit seulement de rétablir leur maison. Daignez-nous confier vos affaires. A combien montent vos dettes ? Ce sont les nôtres.

— Votre bonne volonté me perce le cœur, leur dit M. de Kergroadez ; mais je dois cent mille écus. Mes enfans, il faut que je vous perde. » **A ces mots, les députés se retirèrent, en lui promettant de lui rendre réponse sous peu de jours. Ils revinrent en effet au bout de quelque temps, lui remirent les trois cent mille livres, et signèrent avec lui un acte d'arrangement dont la minute existait encore en 1788. Par cet arrangement, ils laissèrent au seigneur la moitié du revenu de sa terre pour vivre selon sa condition, et se remboursèrent de leur capital en quarante années sur une portion de leur redevance. Ensuite, pour ne pas faire les choses comme des syndics de direction, ils finirent par le prier d'accepter un présent de huit beaux chevaux de carosse, « afin que madame puisse venir à la paroisse d'une manière convenable ». Ce fait eut lieu dans l'avant-dernier siècle.**

De cet épisode, l'auteur-acteur J. Boutet de Monvel (1745-1811) tira sa pièce des « Trois Fermiers ».

François IV, Seigneur de Kergroadez, alla visiter au Conquet dom Michel le Nobletz qu'il trouva malade dans une pauvre mesure, et il lui proposa de venir se remettre dans son château : « Non, merci, répondit le missionnaire, et vous ne tarderez pas vous-même à quitter ce château. » **Effectivement, François de Kergroadez mourut l'année suivante.**

Le chanoine Saluden a raconté l'histoire des vingt-cinq élèves de la division des grands du lycée de Brest qui, en 1857, se plaignant de la nourriture que leur servait l'économe, prirent la clef des champs et vinrent se réfugier dans le château, alors en ruines, n'ayant plus ni toits ni planchers. La gendarmerie vint les y assiéger, et la faim les força à se rendre. L'escapade valut l'expulsion à trois des meneurs.

Le château a été restauré en 1912 par M. Chevillotte.

Dans les environs du château, on peut rechercher les fourches patibulaires, qui gisent dans un champ au bord de la route de Lanrivoaré, et dont les redécouvertes périodiques nous valent des descriptions terrifiantes dans les journaux. Je ne sais si elles étaient une simple marque honorifique ou si elles furent effectivement utilisées ; dans ce cas les motifs de la condamnation durent être approuvés par la population, puisqu'ils n'entachèrent par la réputation du seigneur justicier...

A l'issue de l'allée nord du château, de l'autre côté de la route de Lanrivoaré à Porspoder, on voit un très large chemin encombré de broussailles, l'avenue de saint Charles, qui se poursuit tout droit à travers champs. Reste de la voie romaine de Tolente à Porz Liogan peut-être. La tradition rapportée par l'abbé Arzel dans son manuscrit raconte qu'elle fut tracée à la suite du mariage d'une fille de Kerlec'h avec un Kergroadez, afin de réunir les deux châteaux. Mais la jeune mariée mourut avant son achèvement, et le chemin ne fut jamais terminé, s'arrêtant au bord de la route de Ploudalmézeau à Lanrivoaré, à Porrastel Ruz.

A l'extérieur du château, on peut voir l'inscription : Si non in timore Dni (domini) teneris, te instanter cito subvertetur domus tua (Si tu ne te tiens pas fortement attaché à la crainte du Seigneur, ta maison sera bientôt renversée), tirée de l'Ecclésiaste.

KEROULAS

La famille de Keroulas est connue depuis Hervé, qui épousa en 1393 Catherine de Kergadiou. Elle compte encore de nombreux représentants dans la région du Juch, mais elle ne possède plus sa terre patronymique, passée aux Le Borgne de Boisriou et de Keroulas par le mariage en 1707 de Catherine de Keroulas avec Alain Le Borgne, sénéchal de Lesneven. Le manoir appartient actuellement à la famille de Lorgeril.

Il aurait été détruit pendant les guerres de la Ligue. Une reconstruction au XVII^e siècle nous a laissé le bâtiment actuel et sa chapelle.

Le nom de Keroulas est surtout connu par la fameuse gwerz de « l'héritière de

Keroulas », maintes fois recueillie par les chercheurs, du Marc'hallah, Fréminville, Le Gonidec, La Villemarqué, Luzel.

Nous pouvons la comparer à celle qui figure également dans le Barzaz Breiz, sous le nom d' « Azénor la pâle », et qui, d'après La Villemarqué, concernerait une demoiselle de Kergroadez.

Dans les deux cas, il s'agit de jeunes filles mariées contre leur gré à de riches seigneurs : dans le premier, ce serait, en 1595, Marie de Keroulas épousant François du Chastel, marquis de Mezle (dont le gisant, venant de Landeleau, se trouve actuellement au musée de Quimper). Dans le second, il s'agirait d'Azénor de Kergroadez, qui se maria en 1391 à Yvon de Kermorvan.

Toutes deux, disent les chanteurs, moururent de chagrin, Marie de Keroulas deux mois après ses noces, Azénor de Kergroadez le soir même.

Il s'agit de chansons dont les versions publiées peuvent présenter quelques variantes (on trouve plus souvent le nom de Renea ar Glaz que celui d'Azénor de Kergroadez), voire quelques traces des coups de pouce des collecteurs, mais elles sont cependant parfaitement authentiques.

Mais comme toujours, il convient de n'accepter qu'avec réserve sinon la tradition, du moins les identifications et les interprétations données par les chanteurs et les érudits. Car les noms cités ne correspondent pas très bien avec les personnages historiques : mariée de bon ou de mauvais gré, Marie de Keroulas eut le temps de mettre trois enfants au monde avant de mourir. Et Azénor de Kergroadez fit souche d'une lignée qui ne s'éteignit que trois ou quatre siècles plus tard.

Armoiries des Keroulas : fascé de six pièces d'argent et d'azur.

Armoiries des Le Borgne : d'azur à trois huchets d'or, liés et virolés de même.

BRESCANVEL

Les plus anciens propriétaires connus sont les Le Roux, éteints au XVIII^e siècle en la personne de Charles Le Roux, recteur de Guilers, qui laissait comme héritier son cousin François de Poulpiquet. Le manoir est resté depuis lors propriété de la famille de Poulpiquet.

Le Roux : écartelé d'argent et de gueules.

Poulpiquet : d'azur à trois pallerons d'argent, becquées et membrées de gueules.

LES MEL

Le château de Lesmel est à 2 km au sud-ouest de Plouguerneau, en vue de l'estuaire de l'Aber-Wrach.

Sur les ruines de l'ancien manoir gothique bâti en 1499 par Prigent Mazéas, Pierre Denis de Lesmel construisit, en 1727, l'actuel manoir, demeure longue et basse qui se coiffa au milieu du siècle dernier d'un double pavillon assez lourd.

Le puits provient du manoir de Saint-Jacques en Sibiril.

Le manoir qui a d'abord appartenu aux Mazéas, blasonnant « d'argent à la fasce de gueules, accompagné de trois coquilles de même », passe ensuite à Anne de Sansay, comte de la Magnane, brigand réputé, avant d'appartenir à Yves Denis, sieur de Guélébran. Cette famille Denis s'est ensuite fondue dans de Poulpiquet par l'union de Louis-Marie de Poulpiquet de Brescanvel avec Marie-Denis de Kermel.

Des trois enfants qu'ils eurent, deux survécurent : Emilien-Marie-Claude, époux de Fany de Kermel et Jean-Baptiste-Félix qui s'unit à Thérèse-Yvonne Le Borgne de Kamervan.

Le manoir est aujourd'hui habité par M. le comte Maurice de Poulpiquet de Brescanvel.

TREMAZAN

« De Trémazan, a écrit François Ménéz, il ne reste que des tronçons de murs, cernés de douves herbues et un donjon lézardé, hanté de corneilles marines qui poursuit une garde sans objet entre la mer hérissée d'îlots et le pays nu de Ploudalmézeau : plou dal meziou — « le plou du devant des champs plats ».

Contentons-nous d'évoquer une légende, recueillie par l'Amiral Réveillère.

Il y avait une fois à Trémazan, un jeune seigneur, Guy, dont la sœur se prénomrait



Les Ruines de Trémazan

(Photo Le Faou, Ploudalmézeau)

Aude. Tous deux étaient chrétiens : Aude était catholique, tandis que Guy professait l'hérésie d'Argus. Leurs discussions n'avaient pas de fin, l'un n'arrivant pas à convaincre l'autre.

Un jour que la belle Aude lavait son linge au doué voisin, la discussion reprit. Furieux de ne pouvoir convaincre sa sœur, Guy saisit son épée et lui trancha la tête, laquelle coupée et baignant dans son sang continua à discourir. On dit que Guy se convertit et devint un saint homme. Lorsqu'il apparaissait en public, sa tête était entourée d'une auréole lumineuse d'où le surnom de Tanguy (ton : feu) qui lui fut donné.

Telle est l'origine du nom de Tanguy du Châtel, sieur de Trémazan. Guy fonda l'abbaye de Saint-Mathieu et mourut en odeur de sainteté.

KERBABU

Une croix celtique, près de l'allée boisée qui mène à Kerbabu rappelle les combats de la Libération.

C'est une très intéressante construction Louis XIII que ce manoir avec ses hautes lucarnes à frontons et sa tourelle ronde à cul-de-lampe, sur la façade. L'aile des dépendances a également de belles lucarnes au fronton travaillé.

Sur la droite, à une centaine de mètres, un colombier remarquablement conservé et chapeauté de quelques chênes tordus qui parviendront, malheureusement, à disjoindre les pierres.

La cour de ce manoir, propriété de M. Costa de Beauregard était jadis fermée par un mur d'enceinte percé des deux classiques portes piétonne et cavalière. On remarque encore l'amorce de cette dernière.

Ce manoir, qui avait une chapelle dédiée à saint Fiacre, a appartenu longtemps aux Bellingant. En 1640, Olivier de Bellingant, sieur de Kerbabu et Suzanne de Kernéach, son épouse, concèdent gracieusement un terrain pour la construction d'une chapelle dans le cimetière de « Monsieur Saint-Sébastien ».

La construction de la chapelle, fondée le 8 février 1642, fut retardée par suite des épidémies qui sévissaient dans la région et ne fut achevée que l'année suivante.

En 1689, le manoir est habité par Dame Anne de Perrier, veuve d'Olivier de Bellingant ; en 1711, par Joseph de Bellingant ; en 1725 par Claude, époux de Marie-Aude de Silguy.

Le 9 juin 1721 avait eu lieu dans la chapelle du manoir le mariage de François-Gabriel de Penmarch (1684-1745) avec Anne de Bellingant, dame de Kerguezec.

Le manoir passa ensuite aux Penmarch.

KEROUARTZ

Construit par Claude Kérouartz, chevalier de l'ordre du Roi, époux en 1602 de Françoise de Kerbic, Kérouartz fut achevé par son fils Jean, mort en 1661.

Mais la famille de Kérouartz est plus ancienne, puisque Macé, sieur de Kérouartz se croisa en 1248, accompagnant saint Louis et le duc Pierre de Dreux sous les murs de Damiette.

Une très belle avenue plantée d'arbres conduit au château et l'on franchit le portail extérieur, surmonté de mâchicoulis et défendu par deux tourelles percées d'une double batterie d'embrasures.

Les jardins, alentours, sont ravissants avec leurs camélias arborescents, leurs parterres fleuris, les palmiers et les mimosas.

Le bâtiment principal est décoré d'une belle porte à pilastres ioniques et de lucarnes à frontons. A droite, une tour carrée, couverte en dôme. A l'angle nord, une tour ronde, dotée de meurtrières.

La chapelle, comprise dans le mur d'enceinte est dite de Saint-Illuminat. Elle possède une tribune avec cheminée.

Dans une note de M. de Kerdanet, dans « la Vie des saints de la Bretagne Armoricaine » d'Albert Le Grand (1837), on peut lire :

« Il y a des siècles qu'en fouillant d'anciennes ruines, on y trouva les vers suivants :

C'est un soldat anglais nommé Ouars qui m'a construit.
C'est aussi un anglais qui m'a détruit par l'incendie ».

En fait, après Macé de Kérouartz, déjà mentionné, nous retrouvons Hervé, homme d'armes, à la solde du pape Grégoire IX, contre les Florentins, en 1396, et qui fut l'un des héros du combat des dix Bretons contre dix Allemands, combat qui se termina à l'avantage des Bretons.

Paul François, marquis de Kérouartz se mit en vedette lors des guerres de Louis XIV. Son fils, Sébastien, épousa, en 1731, Marie-Jeanne de Kergroadez. L'aînée de leurs filles s'unit au comte d'Houchin et la cadette au Président de Kérouartz, de la branche de La Motte.

Actuellement, le château appartient au marquis de Kérouartz qui y vient chaque été.

La poétesse M^{me} Auguste Penquer y naquit en 1817 et sous l'occupation, M. et M^{me} de La Marlière y abritaient de nombreux aviateurs alliés qui voulaient regagner l'Angleterre.

TROUZILIT

Non loin du bourg de Tréglonou et surveillant l'estuaire de l'Aber-Benoît se tient le manoir de Trouzilit dont le nom ancien est Saint-Tuonsilic.

Il fut la propriété des Tournemine apparentés aux Tournemine de Coatmeur en Landivisiau, puis des Barbier, dont l'héritière Françoise Barbier apporta la terre aux de Carné, par son alliance avec Charles de Carné, seigneur de Cohignac.

Le manoir passa ensuite à Jean de Kergorlay, sieur de Kersalaün, en Plouzané, par acquêt. Son fils Charles-Louis, eut l'honneur d'avoir pour parrain, Charles de Lonnox, duc de Richmond, pair d'Angleterre et pour marraine, la mère de celui-ci, la duchesse de Portsmouth, favorite de Charles II d'Angleterre.

En 1848, le manoir était habité par Armand-Marie-Emile de Riverieux, député du Finistère, qui mourut à Trouzilit en 1877. Son fils, Thomas, fut maire de Tréglonou où il décéda en 1898.

KERDREL

Bâti à l'ouest de la route de Lannilis à Tréglonou, il domine la coulée de l'Aber-Benoît. Depuis le XIII^e siècle, il appartient à la famille Audren de Kerdrel, dont l'un des siens se croisa en 1248. A cette famille appartient dom Maur Audren, prieur de Redon, auteur de « l'Histoire de Bretagne » et de « La Vie des saints de Bretagne ». Il fut à la tête de l'abbaye de Landévennec. Elu prieur de l'abbaye de Marmoutier en 1713, il mourut en 1725.

ROUAZLE

En 1674, il appartenait à M^{me} de Moellien, douairière de Lézireur en son château de Moëllien en Plonévez-Porzay.

Au début du XVIII^e siècle, la famille de Betbéder de Bordenave y résidait. Pierre Betbéder, lieutenant de vaisseau laisse le manoir à sa veuve, Guyonne Dumains, fille de Thomas Dumains, directeur des fortifications de Bretagne. Leur fille, Marie-Anne, avait épousé Jean de la Jaille, seigneur de Thou, en Touraine, capitaine de vaisseau en 1727, major de la Marine à Brest, décédé dans cette ville en 1741, à l'âge de 72 ans.

L'un de leur fils, André-François, né en 1718, épousa en 1748, alors qu'il était lieutenant de vaisseau, Bonne de Fromont de Villeneuve qui mourut quelques mois plus tard. Il épousa alors Thomase-Charlotte du Mains qui lui donna un fils, André-Charles, décédé à Cork en 1795.